



**PRÉFET  
DE LA MOSELLE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**Secrétariat général  
Direction de la coordination et  
de l'appui territorial**

Bureau des enquêtes publiques  
et de l'environnement

Affaire suivie par : Véronique Piona  
Tél : 03 87 34 84 28  
E-mail : veronique.piona@moselle.gouv.fr

Metz, le **16 MAI 2025**

Le secrétaire général de la préfecture chargé de  
l'administration de l'État dans le département

à

Liste des destinataires *in fine*

Objet : consultation relative au document-cadre de la chambre d'agriculture de la Moselle

En vue de l'élaboration du document-cadre prévu par la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER), la chambre d'agriculture de la Moselle a transmis sa proposition de cartographie des parcelles incultes ou non cultivées depuis le 10 mars 2013,

Conformément aux dispositions de l'article L.111-29 du code de l'urbanisme, je vous sou mets pour avis la proposition de document-cadre de la chambre d'agriculture de la Moselle.

Ce document est accessible sur le site internet des services de l'État :  
<https://www.moselle.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Energie/Energies-renouvelables/Planification-des-energies-renouvelables/Zones-d-acceleration-des-energies-renouvelables>

Vous pouvez formuler vos éventuelles observations à l'adresse suivante :  
[ddt-enr-sabe@moselle.gouv.fr](mailto:ddt-enr-sabe@moselle.gouv.fr).

À l'expiration d'un délai de deux mois à compter de la signature du présent courrier, votre avis sera réputé favorable.

Pour toute question sur ce dossier, vous pouvez vous rapprocher de la direction départementale des territoires de la Moselle à l'adresse suivante : [ddt-enr-sabe@moselle.gouv.fr](mailto:ddt-enr-sabe@moselle.gouv.fr) – T : 03 87 34 87 34.

Le secrétaire général de la préfecture  
chargé de l'administration de l'État dans le département,

  
Richard Smith

## ***LISTE DES DESTINATAIRES***

- Mesdames et messieurs les maires des communes de Moselle
- Monsieur le président de l'association des maires de Moselle
- Monsieur le président de l'association des maires ruraux de Moselle
- Mesdames et messieurs les présidents des EPCI de Moselle
- Mesdames et messieurs les présidents des SCOT de Moselle
- Monsieur le président du département de la Moselle
- Monsieur le président de la région Grand Est
- Monsieur le président du parc naturel régional de Lorraine
- Mesdames et messieurs les représentants des organisations professionnelles agricoles :  
FDSEA – JA - confédération paysanne - coordination rurale – groupement des agriculteurs  
bio de Moselle
- Mesdames et messieurs les présidents des organisations professionnelles des énérgiticiens :  
syndicat des énergies renouvelables (SER) – syndicat des professions de l'énergie solaire  
(ENERPLAN) - France renouvelable